

# INTERCLUBS D'ÉTÉ PAR EQUIPES DAMES DU LOIRET

Samedi 2 juillet 2022 au Golf de Marcilly

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.  
Les conditions du règlement particulier priment sur celles du règlement général.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

**POUR LES CLUBS** : Ouvert aux Associations Sportives du Loiret. Le jumelage de deux Associations de Golf d'entreprise est autorisé. Une seule équipe par A.S. par série.

**POUR LES EQUIPIERES** : Être licenciées et membres de l'Association Sportive du Club qu'elles représentent ou des Clubs de golf d'entreprise.

**Une Série Dames (boules bleues)** : index inférieur à 26,4 (*autorisation d'une joueuse dont l'index est compris entre 26,5 et 35,4*).

**L'index pris en compte sera celui figurant dans Fléole le 28 juin 2022.**

### Épreuve non-fumeur :

Il est interdit aux joueuses, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris une cigarette électronique) pendant un tour lors de toute compétition ouverte aux jeunes.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

## FORME DE JEU

- 2 simples et un greensome avec 4 joueuses différentes / stroke-play / 18 trous.
- Autorisation de 6 joueuses maximum sur la feuille d'inscription (située dans l'onglet Vademecum du site du Comité du Loiret). Feuille à remplir, scanner, puis à envoyer par mail à : [tresorier.cdg45@orange.fr](mailto:tresorier.cdg45@orange.fr)
- Seuls les scores en brut du greensome et du meilleur simple sont retenus. En cas d'égalité, les équipes seront départagées sur la 2<sup>ème</sup> carte des simples, puis la carte du greensome, puis celle du meilleur simple.
- L'ordre de jeu est laissé au libre choix du Capitaine : pas d'obligation de classer ses joueuses par ordre d'index, mais les joueuses doivent jouer selon la fiche d'ordre de jeu.
- La fiche d'ordre de jeu sera remise lors de la **réunion des Capitaines qui aura lieu à 8h45 au club-house.**
- La présence du **Capitaine** (1 minimum par Club) **ou de son représentant** est obligatoire lors de la réunion des Capitaines sous peine de disqualification.

## PRIX

Le titre de Champion est décerné en brut.

## ENGAGEMENT

Clôture des engagements auprès du mail : [tresorier.cdg45@orange.fr](mailto:tresorier.cdg45@orange.fr) avant le mardi 28 juin 2022.

Le droit d'engagement de **100€ par équipe dames** (dont 10€ pour le Comité) sera à régler sur place le jour de la compétition, soit par chèque au nom du Comité de Golf du Loiret, soit en espèces. **PAS DE CARTE BANCAIRE.**

## DEPARTS

**1<sup>er</sup> départ à partir de 9h30.**

Les départs seront envoyés dans les Clubs et disponibles sur le site du Comité [www.golf-loiret.com](http://www.golf-loiret.com).

## COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux membres du Comité et un représentant du Club de Marcilly.

# INTERCLUBS D'ÉTÉ PAR EQUIPES MESSIEURS DU LOIRET

Samedi 2 juillet 2022 au Golf de Marcilly

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.  
Les conditions du règlement particulier priment sur celles du règlement général.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

**POUR LES CLUBS** : Ouvert aux Associations Sportives du Loiret. Le jumelage de deux Associations de Golf d'entreprise est autorisé. Une seule équipe par A.S. par série.

**POUR LES EQUIPIERS** : Être licenciés et membres de l'Association Sportive du Club qu'ils représentent ou des Clubs de golf d'entreprise.

- **1<sup>ère</sup> série messieurs (boules blanches)** : index compris entre 8,5 et 15,4 (*autorisation d'un joueur dont l'index se situe entre 15,5 et 35,4*).
- **2<sup>ème</sup> série messieurs (boules jaunes)** : index compris entre 15,5 et 35,4 (*autorisation d'un joueur dont l'index est supérieur à 35,4*).
- **Série seniors/seniors 2 messieurs (boules jaunes)** : index compris entre 8,5 et 26,4 (*autorisation d'un joueur dont l'index se situe entre 26,5 et 35,4*).

L'index pris en compte sera celui figurant dans Fléole le 28 juin 2022.

### Épreuve non-fumeur :

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris une cigarette électronique) pendant un tour lors de toute compétition ouverte aux jeunes.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

## FORME DE JEU

- 3 simples et un greensome avec 5 joueurs différents / stroke-play / 18 trous.
- Autorisation de 7 joueurs maximum sur la feuille d'inscription (située dans l'onglet Vademecum du site du Comité du Loiret). Feuille à remplir, scanner, puis à envoyer par mail à : [tresorier.cdg45@orange.fr](mailto:tresorier.cdg45@orange.fr)
- Seuls les scores en brut du greensome et les 2 meilleurs simples sont retenus. En cas d'égalité, les équipes seront départagées sur la 3<sup>ème</sup> carte des simples, puis la carte du greensome, puis celle du meilleur simple.
- L'ordre de jeu est laissé au libre choix du Capitaine : pas d'obligation de classer ses joueurs par ordre d'index, mais les joueurs doivent jouer selon la fiche d'ordre de jeu.
- La fiche d'ordre de jeu sera remise lors de la **réunion des Capitaines qui aura lieu à 8h45 au club-house**.
- La présence du **Capitaine** (1 minimum par Club) **ou de son représentant** est obligatoire lors de la réunion des Capitaines sous peine de disqualification.

## PRIX

Le titre de Champion est décerné dans chaque série en brut.

## ENGAGEMENT

Clôture des engagements auprès du mail : [tresorier.cdg45@orange.fr](mailto:tresorier.cdg45@orange.fr) avant le mardi 28 juin 2022.

Le droit d'engagement de **120 € par équipe messieurs** (dont 10€ pour le Comité) sera à régler sur place le jour de la compétition, soit par chèque au nom du Comité de Golf du Loiret, soit en espèces. **PAS DE CARTE BANCAIRE.**

## DEPARTS

**1<sup>er</sup> départ à partir de 9h30.**

Les départs seront envoyés dans les Clubs et disponibles sur le site du Comité [www.golf-loiret.com](http://www.golf-loiret.com).

## COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux membres du Comité et un représentant du Club de Marcilly.



## INTERCLUBS D'ETE DU LOIRET Golf de Marcilly - Samedi 2 juillet 2022

### FEUILLE D'INSCRIPTION POUR UNE SERIE

<b>CLUB</b>	→	
-------------	---	--

<b>UNE SEULE SERIE à cocher</b>	→	<input type="checkbox"/>	<b>DAMES</b>
		<input type="checkbox"/>	<b>1ère SERIE MESSIEURS</b>
		<input type="checkbox"/>	<b>2ème SERIE MESSIEURS</b>
		<input type="checkbox"/>	<b>SENIORS / SENIORS 2</b>

<b>CAPITAINE</b>	→	
<b>SON MAIL</b>	→	
<b>SON N° PORT.</b>	→	

<b>Nom des Joueuses ou Joueurs</b>	Numéro de Licence	Index

Feuille a scanner et à renvoyer avant le mardi 28 juin par mail à :  
**[tresorier.cdg45@orange.fr](mailto:tresorier.cdg45@orange.fr)**



## INTERCLUBS D'ETE DU LOIRET DAMES 2022

### FICHE D'ORDRE DE JEU

**CLUB**



*L'ordre de jeu est laissé au libre choix du Capitaine : pas d'obligation de classer ses joueurs par ordre d'index.*

*Mais les équipiers jouent selon l'ordre de la fiche d'ordre de jeu*

**SIMPLE N°1**



**SIMPLE N°2**



**GREENSOME**



**NOM ET  
SIGNATURE  
DU CAPITAINE**



*Cette feuille d'ordre de jeu doit obligatoirement être remise à la réunion des Capitaines qui se tiendra au Club House à 8h.45*



## INTERCLUBS D'ETE DU LOIRET MESSIEURS 2022

### FICHE D'ORDRE DE JEU

Cochez la série Messieurs concernée

<input type="checkbox"/>	1ère Série	<input type="checkbox"/>	2ème Série	<input type="checkbox"/>	Seniors/Seniors2
--------------------------	------------	--------------------------	------------	--------------------------	------------------

<b>CLUB</b>	→	
-------------	---	--

*L'ordre de jeu est laissé au libre choix du Capitaine : pas d'obligation de classer ses joueurs par ordre d'index. Mais les équipiers jouent selon l'ordre de la fiche d'ordre de jeu*

<b>SIMPLE N°1</b>	→	
-------------------	---	--

<b>SIMPLE N°2</b>	→	
-------------------	---	--

<b>SIMPLE N°3</b>	→	
-------------------	---	--

<b>GREENSOME</b>	→	
	→	

<b>NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE</b>	→	
--------------------------------------	---	--

*Cette feuille d'ordre de jeu doit obligatoirement être remise à la réunion des Capitaines qui se tiendra au Club House à 8h.45*